

PERCLUS [Adjectif]

(En parlant d'une personne) : Qui est impotent de tout le corps ou d'une partie du corps.

(Par extension) : Qui se trouve momentanément frappé d'immobilité par l'effet d'une émotion, d'un sentiment.

(En parlant d'un animal) : Paralysé.

(En parlant d'un objet) : Qui ne sert plus, ne fonctionne plus, hors d'usage

Étymologie :

Du latin médiéval *perclusus* : obstrué, participe passé de *percludere* : fermer entièrement. Le féminin de l'adjectif est *percluse*. Variante populaire *perclue*.

Vieille et percluse au point de ne marcher qu'avec deux cannes (...), elle visite les malades et surtout veille les morts (Georges Bernanos, Mouchette, 1937, p.1327).



Perclus, aide camp de Langéllus, personnage d'Astérix, Le combat des chefs (1966)



LE FOUILLE-MOT



L'amant perclus d'amour, gravure de Balthasar Anton Dunker (1780) Bibliothèque municipale centrale, Versailles.

L'animal [un cheval], presque perclus, levait avec peine ses jambes lourdes, grosses des genoux et enflées au-dessus des sabots (Guy de Maupassant, Contes et nouvelles, t.2, Coco, 1884, p.429).

Il avait (...) forcé la porte percluse qui se trouvait dans un angle de la muraille et devant laquelle on poussait d'ordinaire une provision de fagots (Georges Duhamel, Terre promise, 1934, p.133).

Ça n'était pas une femme, Tournefier, mais un gaillard de bon jugement, un homme solide (...). De l'avoir vu ainsi troublé, Raboliot demeurait perclus (Maurice Genevoix, Raboliot, 1925, p.164).